



ADHÉSION Année 2021

11 rue du Parc de la Vanoise – 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. : 04 79 59 90 56 – mail : contact@fourmilieres-73.fr

Adhésion individuelle : 2 €

N° AI.....

Nom et prénom Âge :

Adresse : CP/Ville.....

Téléphone : portable :

mail :

N° d'allocataire CAF : Quotient familial :

Adhésion famille : 3 €

N° AF.....

Nom et prénom du représentant familial : Âge :

Adresse : CP/Ville.....

Téléphone : portable :

Mail :

N° d'allocataire CAF : Quotient familial :

Membres de la famille :

Nom prénom : Qualité : Âge :

Nom prénom : Qualité : Âge :

Nom prénom : Qualité : Âge :

Nom prénom : Qualité : Âge :

Adhésion Sel de Maurienne : 2 € (individuel) / 3 € (famille)

N° S

TOTAL :€ (réglé :))

Je reçois déjà les informations hebdomadaires de la Fourmière par mail : oui non

Si non, je souhaite recevoir les informations hebdomadaires de la Fourmière par mail : oui non

J'autorise la Fourmière à utiliser toute photographie prise lors des diverses activités auxquelles je participe, pour leur utilisation, à des fins non commerciales, dans les divers supports d'information réalisés par l'association : oui non

Tourner la page SVP



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DES ANIMATIONS POUR TOUS ORGANISEES PAR La FOURMILIERE

Vous allez participer à une animation organisée par la Fourmilière, Association pour les habitants.
Afin que tout se déroule pour le mieux pour tout le monde, nous vous rappelons dans quel cadre est organisée cette sortie :

Pourquoi proposer des animations pour tous ?

Ces animations sont faites pour permettre aux membres d'une famille, à des particuliers, de passer ensemble des moments de détente, de découvrir et participer à des activités culturelles et de loisir, de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes.

Ces activités favorisent les liens et la mixité sociale, géographique, intergénérationnelle...

Quels sont les comportements qui sont à éviter lors des animations ?

- tenir des propos discriminatoires, calomnieux, injurieux ou insultants
- apporter des substances illégales, consommer de manière exagérée de l'alcool
- utiliser ces moments comme une tribune politique, religieuse ou syndicale,
- faire preuve de violence verbale ou physique (et cela même entre les membres d'une famille)
- tout manque de civisme ou comportement qui gênerait le groupe

Nous vous rappelons que :

- LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS PARENTS OU DE L'ADULTE QUI LES ACCOMPAGNE. Si l'adulte qui les accompagne n'est pas l'un des parents, il devra présenter une décharge parentale signée des parents. Une famille ne prendra pas en charge plus d'un ou deux autres enfants que les siens suivant les âges de chacun et le type de sortie.
La FOURMILIERE ne pourra en aucun cas être tenue responsable des incidents qui découlent d'un manque de vigilance des adultes responsables.
- LA FOURMILIERE ET SES PARTENAIRES SONT UNIQUEMENT RESPONSABLES DE LA SECURITE DU GROUPE. Si les animateurs encadrant l'animation estiment que le comportement d'un ou plusieurs participants met en danger le groupe ou le bon déroulement de la journée, ils auront autorité sur ces derniers et pourront aller jusqu'à l'exclusion.

Annulation et conditions de remboursement :

Sont remboursées :

- Les animations annulées sur décision de la Fourmilière
- Les participations annulées pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical uniquement (la maladie d'un membre de la famille peut justifier du désistement de l'ensemble de la famille)
- Les annulations permettant l'inscription d'une autre famille en cas de liste d'attente.

Ne sont pas remboursées :

- Toutes les annulations en dehors des motifs listés ci-dessus

Pour le bon déroulement de la journée le bus partira à l'heure indiquée. Aucun remboursement ne sera proposé aux personnes qui manqueraient le départ du bus.

Cette charte est valide pour l'année civile en cours et devra être signée annuellement.

Je soussigné M., Mme ou Mlle

représentant la famille

reconnais avoir lu et approuvé cette charte.

Le/...../.....

Signature